

ACTION URGENTE

UN ÉCRIVAIN A DISPARU ET IL EST À CRAINDRE QU'IL N'AIT ÉTÉ ARRÊTÉ
On est sans nouvelles de l'écrivain syrien Jihad Asad Mohamed depuis le 10 août, date à laquelle il a sans doute été arrêté alors qu'il allait rendre visite à de la famille à Dummar, dans la banlieue de Damas.

Selon un de ses amis proches vivant à l'étranger, Jihad Asad Mohamed a été vu pour la dernière fois le 10 août 2013 à une rencontre familiale dans le quartier de Barzeh, à Damas. Il prévoyait de rendre visite ensuite à d'autres proches à Dummar, au nord-ouest de la capitale syrienne. Son téléphone portable a été éteint peu après qu'il ait quitté les lieux et Jihad Asad Mohamed n'est jamais arrivé à Dummar. On est sans nouvelles de lui depuis qu'il a quitté Barzeh. Sa santé est en danger car il souffre de plusieurs intolérances alimentaires et doit suivre un régime strict et prendre des médicaments pour éviter les réactions allergiques.

Il est à craindre qu'il ait été arrêté alors qu'il se rendait à Dummar, car la zone près de la maison familiale de Barzeh qu'il devait traverser et les environs de Dummar étaient toutes semble-t-il sous le contrôle du gouvernement syrien à ce moment-là ; pour se rendre à Dummar, Jihad Asad Mohamed devait aussi passer devant un bâtiment du Service de renseignement de l'Armée de l'Air syrienne. Des sources non officielles ont indiqué par la suite qu'il avait été vu dans ce bâtiment mais qu'il pouvait avoir été transféré ensuite à l'antenne 285 du Service de Sûreté de l'État syrien.

Dans ses écrits, Jihad Asad Mohamed s'est prononcé publiquement en faveur d'une réforme en Syrie. Il avait été convoqué pour être interrogé par la Sûreté de l'État syrien après avoir donné une interview à une chaîne d'information russe. Selon son ami, il était préoccupé depuis lors par le fait d'être surveillé par les forces de sécurité et il craignait d'être arrêté.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités syriennes d'indiquer où se trouve Jihad Asad ad Mohamed et de le remettre en liberté immédiatement et sans condition s'il a été arrêté pour le seul fait d'avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion ;
- exhortez-les à veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et des autres formes de mauvais traitements, et à ce qu'il soit autorisé immédiatement à entrer en contact avec sa famille et à consulter les avocats de son choix ;
- demandez que Jihad Asad Mohamed soit autorisé à recevoir les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 9 DÉCEMBRE 2013 À :

Président :

Bashar al-Assad

Fax : +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant)

(Si quelqu'un répond, dites « fax ». (Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres SVP)

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Major General Mohamad Ibrahim al-Shaar

Fax : +963 11 311 0554

(Si quelqu'un répond, dites « fax ». (Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres SVP)

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,

Représentant permanent de la Syrie aux Nations unies

Bashar Ja'afari, Ambassador
 Extraordinary and Plenipotentiary
 820 Second Avenue, 15th Floor, New York, NY 10017, États-Unis

Fax : +1 212 983 4439

Courriels : exexec.syria@gmail.com ou
 syrianmission@verizonmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur l'Ambassadeur,

Le cas échéant, veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie et de la Russie dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN ÉCRIVAIN A DISPARU ET IL EST À CRAINDRE QU'IL N'AIT ÉTÉ ARRÊTÉ

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Jihad Asad Mohamed travaille comme écrivain et journaliste en Syrie depuis plusieurs années. Il a été le rédacteur en chef du magazine communiste *Kassium*, fondé par le Comité national pour l'unité des communistes syriens. Après le début du mouvement de contestation en Syrie en mars 2011, il a publié plusieurs articles en faveur d'une réforme dans lesquels il critiquait la répression violente des manifestations pacifiques par les forces de sécurité syriennes. L'interview qu'il a donnée à Russia Today et qui lui a valu d'être interrogé par les forces de sécurité est consultable (en arabe) en cliquant sur le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=YkPAldu0E4o>.

Des articles (également en arabe) peuvent également être consultés à l'adresse suivante : <http://www.aleftoday.info/author.php?id=60>.

Amnesty International a recensé un certain nombre d'atteintes aux droits humains perpétrées contre des écrivains et des journalistes par le gouvernement syrien et, dans certains cas, par des groupes armés actifs en Syrie. Pour plus d'informations, voir le document *Syrie. Feu sur les messagers. Les journalistes pris pour cibles par toutes les parties en Syrie* (index AI : MDE 24/014/2013), mai 2013 : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/014/2013/fr>.

Pour en savoir plus sur la pratique massive de la torture et des autres formes de mauvais traitements dans les centres de détention en Syrie, voir le document *Syrie. « Je voulais mourir ». Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (index AI : MDE 24/016/2012, mars 2012 ; <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr>). Depuis le début de la contestation, en mars 2011, des centaines de personnes sont mortes alors qu'elles étaient aux mains des forces de sécurité syriennes. Amnesty International a décrit ces pratiques dans le rapport *Syrie. Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires* (index AI : MDE 24/035/2011), août 2011 : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/035/2011/fr>.

Bien que la grande majorité des atteintes aux droits humains constatées par Amnesty International soit imputable aux forces armées syriennes et aux milices shabiha en faveur du gouvernement, des groupes armés d'opposition se sont eux aussi rendus coupables de tels agissements. Ils ont notamment torturé et tué des membres des forces de sécurité et des shabiha qu'ils avaient capturés, enlevé et tué des personnes qui soutenaient le gouvernement ou travaillaient avec ses agents, ou étaient soupçonnées de le faire, et pris des civils en otage pour essayer de négocier des échanges de prisonniers. Amnesty International condamne sans réserve ces pratiques et appelle les chefs de tous les groupes armés d'opposition en Syrie à annoncer publiquement que de tels actes sont interdits. L'organisation leur demande aussi de faire tout leur possible pour veiller à ce que les forces de l'opposition cessent d'en commettre. Voir : *Syrie. Summary killings and other abuses by armed opposition groups* (<http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE24/008/2013/en>).

Nom : Jihad Asad Mohamed

Homme

AU 299/13, MDE 24/058/2013, 28 octobre 2013